

Arrêté ministériel n. 2021-481 du 01/07/2021 modifiant l'arrêté ministériel n° 2016-446 du 15 juillet 2016 fixant la composition et le fonctionnement de la commission médicale supérieure instituée par l'article 5 de l'Ordonnance Souveraine n° 13.839 du 29 décembre 1998 portant statut des praticiens hospitaliers au Centre Hospitalier Princesse Grace
(Journal de Monaco du 9 juillet 2021).

Vu l' Ordonnance Souveraine n° 7.464 du 28 juillet 1982 portant statut du personnel de service du Centre Hospitalier Princesse Grace, modifiée, notamment son article 39-2 ;

Vu l' **arrêté ministériel n° 2016-446 du 15 juillet 2016** fixant la composition et le fonctionnement de la commission médicale supérieure instituée par l'article 5 de l' Ordonnance Souveraine n° 13.839 du 29 décembre 1998 portant statut des praticiens hospitaliers au Centre Hospitalier Princesse Grace ;

Article 1er .- (Voir l'article 1er de l' **arrêté ministériel n° 2016-446 du 15 juillet 2016**).

Article 2 .- Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté.